



"CONTACT" St-Germain l'Herm



*Un marché tous les jeudis matin place de la Rodade
Les foires annuelles : 23 avril, 11 juin, 26 juillet, 20 août, 27 septembre, 18 octobre*



Bulletin semestriel d'informations municipales
Directeur de publication : Chantal DESGEORGES
Rédaction : Mairie de St Germain l'Herm
600 exemplaires diffusés gratuitement dans les commerces et services locaux

JUILLET 2017

Les Permanences au village

L'assistante sociale :

Le 2ème et 4ème jeudi de chaque mois à la mairie

*sur rendez-vous uniquement en téléphonant au centre social d'Ambert :

04 73 82 55 20

Le C.L.I.C. :

Le CLIC n'assure plus de permanence dans la commune. Les personnes concernées devront s'adresser directement au bureau d'Ambert. Tél : 04.73.82.96.67

La déchetterie

Route d'Aix-la-Fayette

Tel : 04 73 72 09 14

Horaire d'hiver (du 15/10 au 14/04): Mardi, jeudi et samedi : 9 h 00–12 h 00
14 h 00–17 h 00

Horaire d'été (du 15/04 au 14/10) : Mardi, jeudi et samedi : 9 h 00–12 h 00
14 h 00–18 h 00

Services à la personne

« COUP DE MAIN » tél : 04.73.82.26.10

ADMR tél :

Assistants maternelles

Annemieke BAERT, Les Thiolles, St Germain l'Herm 04 73 72 09 36

Véronique VOISSET, rue du 11 novembre, St Germain l'Herm 04 73 72 02 93

Annick ROUX, place de l'église, St Germain l'Herm 04 73 72 83 60

Médiathèque St Germain l'Herm

Horaires ouverture prêt-public : Mercredi : 9h-12h30 et 13h30-18h30

Samedi : 9h-12h30

Contact

Juillet 2017

Habitants de la commune, des environs, résidents secondaires,
Vacanciers, amis de St Germain l'Herm, tout au long de l'année,
Retrouvez les informations du bulletin municipal
Site : saintgermainlherm.com

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Nous voici au début de l'été, saison où il fait bon vivre à St Germain et je pense que vous serez nombreux à retrouver avec plaisir votre journal CONTACT.

Après plusieurs mois compliqués, nous souhaitons aborder une période plus sereine.

Tous ensemble, les conseillers municipaux, secrétaires, employés communaux chacun dans son domaine de compétence, essayons de travailler ensemble pour gérer la commune le plus sainement et rigoureusement possible.

Ce « mot » du Maire sera particulièrement long mais il me semble indispensable d'éclaircir et d'expliquer quelques points importants pour les St Germinoises afin « de tordre le cou » à toutes les rumeurs.

« J'en entends qui disent » : ce conseil municipal n'est pas légitime ! Que je sache des élections on ne peut plus légales ont eu lieu afin de compléter le conseil municipal. Cinq candidats se sont présentés et ont été élus démocratiquement. A voté qui a voulu... Personne ne s'est autoproclamé.

« J'en entends qui disent » : Elle ne fera rien, ils ne feront rien ! Il est certain que nous n'allons pas construire la Tour Eiffel à St Germain. Nous n'avons pas de projet pharaonique MAIS nous allons essayer d'entretenir l'existant, de réparer l'indispensable ensuite nous agirons selon nos moyens financiers.

A propos de finances, il a été dit que nous disposions d'un autofinancement de 50 000 euros par an. Hors lors du conseil municipal du 13.12.2016, Monsieur le Maire nous informe qu'il a ouvert une ligne de trésorerie * de 55 000 euros (au taux de 1.25%) pour payer les travaux de Lair.

En janvier 2017, nous avons constaté (Mr Carle étant Maire par intérim) que nous n'avions pas les finances pour honorer les dépenses et charges courantes du mois (salaires, emprunts, etc...) Nous avons dû voter l'ouverture d'une nouvelle ligne de trésorerie de 100 000 euros (au taux de 0.972 %) sinon nous étions en cessation de paiement.

La ligne trésorerie de 55 000 euros a été remboursée en février 2017 grâce aux versements de subventions. Vous comprendrez pourquoi nous sommes rigoureux sur les finances.

D'autre part beaucoup de travaux sont en attente depuis des mois ou des années :

- Remplacement d'un surpresseur de la station d'épuration (8000 euros environ)
- Enrobé pour les ornières sur les chemins (15000 euros environ)
- Réparation du balcon du Petit Casino
- Chauffe-eau de la Poste
- Réparation du château d'eau de Malpertuis
- Réparation porte de garage, toiture, pilier portail et dégâts des eaux à l'ancienne perception
- Remplacement des panneaux radiants de la salle polyvalente (25000 euros environ)

- Chemins du Sauzet, Losfond, Pégouire sont à refaire

Travaux à prévoir :

- Réhabilitation des appartements situés au-dessus de l'Espace Santé
- Viabilisation des terrains communaux, rue des Chèvres

Cette liste n'est pas exhaustive. Nous avons une facture importante (19000 euros environ) de l'entreprise Magaud à régler pour des travaux effectués en 2016 (fossés, gravillons, égouts).

Autre problème, le déficit récurant de la Régie Chaleur 40 000 euros, là aussi, nous allons essayer de faire des économies. Un conseil de Régie sera programmé prochainement.

Vous avez pu voir des travaux à côté de la chaufferie, c'est une unité de séchage de plaquettes forestières. Ces travaux ont été subventionnés à 80% par le projet TEPCV 1 de la communauté de communes du Haut Livradois sur une base de 114 300.00 HT. La commune a dû construire le hangar. La société Beta Energie installe sa machine et utilisera de la chaleur vendue par la Régie pour sécher les plaquettes.

Ce projet a pris beaucoup de retard, il devait être terminé en décembre 2016. Nous l'avons repris « à zéro » et découvert ce qui avait été prévu exactement. Un projet aéro-photovoltaïque s'était greffé sur ces travaux mais nous n'avons pas donné suite, beaucoup trop onéreux et peu de rentabilité sur la revente d'électricité et non subventionné contrairement à ce qui avait été annoncé.

En ce qui concerne les problèmes rencontrés avec l'entreprise Chantelauze pour les travaux sur les réseaux d'eau (pluviales-usées), une procédure et une nouvelle expertise sont en cours. Nous essaierons de trouver une solution acceptable pour les deux parties.

« J'en entends qui disent » : ils sont capables de faire partir un médecin ! Si les conseillers municipaux ont eu des problèmes avec le Maire dûs à son comportement et à son mode de gouvernance, PERSONNE n'a chassé le médecin et nous avons toujours respecté sa fonction. Sa décision de quitter le pays est SON choix pas le nôtre. Il n'est pas correct de chercher des « boucs émissaires » pour justifier ce départ auprès de sa patientèle. Il serait souhaitable de ne pas tout mélanger et de laisser de côté les querelles stériles qui se terminent en rancunes tenaces.

Il y a sûrement d'autres sujets qui vous préoccupent et qui ne sont pas abordés mais nous restons à votre écoute si besoin.

Nous sommes résolument décidés à tourner cette page déplorable pour St Germain et désirons regarder vers l'avenir afin d'être heureux de vivre dans ce village. Les conseillers municipaux, les employés et moi-même vous souhaitons un bel été.

« On a jamais fait croire des sottises aux Hommes que pour les soumettre » Voltaire

Le Maire, C.DESGEORGES.

**ligne de trésorerie : lorsque les mairies sont à court de trésorerie, les banques proposent une avance sur 1 an renouvelable pour éviter un emprunt.*

Composition du nouveau Conseil Municipal :

Chantal DESGEORGES, Maire

Yvette VOISSET, 1^{ère} Adjointe

Pascal CARLE, 2^{ème} Adjoint

Jean-Luc MONGHEAL, 3^{ème} Adjoint

Pierre BLANCHARD, Bernard GUILLY, Franck JOSSERAND, Daniel OLLEON, Sylvie POUYET, Daniel ROMEAS, Jacques THABOUILLOT

État Civil

Décès :

- le 7 janvier 2016, est décédé Mr Michel GOUTTEBARON, domicilié à St Germain l'Herm au lieu-dit « Le Brément », à l'âge de 84 ans.
- le 14 janvier 2016, est décédé Mr Charles TERREUX, domicilié à St Germain l'Herm, à l'EHPAD, à l'âge de 85 ans.
- le 1^{er} février 2016, est décédée Mme Andrée GARDE veuve COURTINE, domiciliée à l'EHPAD St Germain l'Herm, à l'âge de 87 ans.
- le 13 avril 2016, est décédée Mme Jacqueline SALZE épouse de GRENIER de MONNER, domiciliée rue de la Convention, St Germain l'Herm, à l'âge de 81 ans.
- le 30 avril 2016, est décédée Mme Danielle PROPHETE, domiciliée à St Germain l'Herm à l'EHPAD, à l'âge de 75 ans.
- le 15 mai 2016, est décédée Mme Rose-Marie GEMINIANI épouse NICOLAON, domiciliée à St Germain l'Herm aux Granges, à l'âge de 85 ans.
- le 30 septembre 2016, est décédée Mme Jeanne GOULOUMY veuve BARTHE, domiciliée à St Germain l'Herm à l'EHPAD, à l'âge de 93 ans.
- le 17 octobre 2016, est décédée Mme Jeanne POUYET veuve BAUBET, domiciliée à St Germain l'Herm à l'EHPAD, à l'âge de 99 ans.
- le 27 octobre 2016, est décédée Mme Lydie GERVAIS épouse PAULET, domiciliée à St Germain l'Herm à l'EHPAD, à l'âge de 79 ans.
- le 5 novembre 2016, est décédée Mme Simone DAVID veuve LAURENCON-GUILLERAND, domiciliée à St Germain l'Herm à l'EHPAD, à l'âge de 96 ans.
- le 12 novembre 2016, est décédée Mme Renée GRANGE veuve PETIT, domiciliée à St Germain l'Herm à l'EHPAD, à l'âge de 98 ans.
- le 19 novembre 2016, est décédé Mr Gustave ASTANIERE, domicilié à St Germain l'Herm à l'EHPAD, à l'âge de 91 ans.
- le 23 novembre 2016, est décédée Mme Marthe PEYRON veuve COURTINE, domiciliée à St Germain l'Herm à l'EHPAD, à l'âge de 92 ans.
- le 23 décembre 2016, est décédé Mr René CHASSAING, domicilié à St Germain l'Herm, à l'âge de 80 ans.
- le 10 janvier 2017, est décédée Mme Cécile BAYLE veuve CLADIERE, domiciliée à Fayet Ronaye, à l'âge de 91 ans.
- le 15 février 2017, est décédée Mme Lucie BIGAY, domiciliée à St Germain l'Herm à l'EHPAD, à l'âge de 81 ans.
- le 23 avril 2017, est décédé Mr Jean RIGOULET, domicilié à St Germain l'Herm, à l'âge de 78 ans.
- le 29 avril 2017, est décédé Mr Lucien OLLEON, domicilié à Recolles St Germain l'Herm, à l'âge de 93 ans.
- le 29 mai 2017, est décédée Mme Marcelle PHILIBERT veuve DARD, domiciliée à l'EHPAD, à l'âge de 93 ans.
- le 7 juin 2017, est décédée Mme DUMAS Janine, Adèle épouse MARQUET, domiciliée à l'EHPAD, à l'âge de 79 ans.

Naissances :

- le 2 février 2016, est née Gwendoline COUVERT, de Henri COUVERT et Vanessa TAVERNIER, domiciliés rue des Myrtilles, St Germain l'Herm.

- le 17 février 2016, est né Jean Daniel Henri PHILIPPON, de Sylvain PHILIPPON et Alexandra GAUDARD, domiciliés rue du Lièvre, St Germain l'Herm.
- le 31 mars 2016, est né Enzo VOISSET, de Alexandre VOISSET et Angélique GRAS, domiciliés rue du Cerf, St Germain l'Herm.
- le 30 septembre 2016, est né Lola DOMERCQ MARCON, d'Olivier DOMERCQ et de Aude MARCON, domiciliés au village du Sapt St Germain l'Herm.
- le 13 avril 2017, est née Emma, Brigitte, Patricia DIEDIC de Thomas DIEDIC et de Delphine DENIS, domiciliés à Losfonds, St Germain l'Herm.

Mariages :

- le 24 septembre 2016, Mme Annie PRUNK et Mr Bruno HOUSSAIS, domiciliés à St Germain l'Herm.
- le 11 juin 2017, Mr Patrice LANNEAU et Mme Valérie BILLAULT, domiciliés à Pégère St Germain l'Herm

INFOS

BIENTÔT 16 ANS RECENSEZ-VOUS EN MAIRIE

- QUI ?** Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
- OU ?** A la mairie du domicile
- POURQUOI ?** Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté.
Pour inscription d'office INSEE sur la liste électorale de votre commune.
L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

En raison de son départ en septembre 2017, le Docteur Karine HOENNER vous remettra votre dossier médical lors de votre prochaine consultation, ou sur simple demande de votre part par courrier. Elle peut également le transférer au médecin de votre choix.



Confronté à des difficultés juridiques avec une administration,
vous ne savez pas à qui vous adresser :

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit 63 et
le Tribunal Administratif
vous offrent un service d'information juridique :

UNE CONSULTATION GRATUITE AVEC UN AVOCAT

Point d'Accès au Droit (P.A.D.)

sur rendez-vous uniquement

au 📞 04.43.14.61.00



Tribunal Administratif
6 cours Sablon

63000 CLERMONT-FERRAND

Vous pouvez télécharger, pour impression, l'affiche P.A.D. ci-jointe à cette adresse :
<http://clermont-ferrand.tribunal-administratif.fr/Informations-pratiques/Accueil-depot-des-requetes-et-point-d-acces-au-droit>

ANCIENNE ECOLE PRIMAIRE

Afin de maintenir un certain nombre de services sur les territoires ruraux, l'Etat a développé le concept MSAP (Maisons de services au public).

Notre ancienne communauté de communes et notamment la commune de St Germain l'Herm pouvait justifier de l'implantation d'une telle structure, c'est pourquoi, au cours de l'année 2016, une réflexion et une étude ont été conduites à ce sujet.

Le choix bâtiminaire s'est porté sur l'ancienne école puisque les locaux n'étaient plus utilisés, qu'ils étaient à proximité de l'espace santé nouvellement créé et mis à disposition de la communauté de communes.

La fusion des communautés de communes conforte cette option retenue par les élus puisqu'il y a une volonté affichée de mailler le territoire par le biais de maisons de services au public qui devront être également des relais de la communauté de communes Ambert Livradois Forez.

L'étude de faisabilité a permis de dégrossir ce que pourrait être cette MSAP :

Un lieu où l'on retrouve un bouquet de services dont la population a besoin

Un lieu de rencontres transversal et convivial

Un lieu où l'on regrouperait services, antenne communauté de communes, médiathèque, office de tourisme afin d'avoir un accueil mutualisé qui permet d'avoir une plage d'ouverture élargie.

Un espace de télétravail

Il est envisagé dans l'espace accueil et par la mise à disposition de bureaux partagés de mettre en valeur la spécificité que nous avons donnée à ce territoire sur la transition énergétique et le développement durable.

Jean-Luc COUPAT



Depuis maintenant 17 ans, la médiathèque de St-Germain l'Herm est un lieu incontournable pour beaucoup d'entre vous.

Située dans la maison de l'animation face au collège, à l'école primaire, au centre de loisirs, à l'EHPAD et aux associations qui se retrouvent dans ce lieu d'échange, elle permet à tous d'avoir accès à la lecture bien-sûr mais aussi à la musique, aux films, aux services informatiques, numériques et wi-fi... ainsi qu'à diverses animations.

(Bébé Lecteur, rencontre d'auteurs, mois du film documentaire, spectacles...)

Le 1er janvier 2017, le réseau de lecture publique du Haut-Livradois (Fournols, St-Germain l'Herm, St-Amant-Roche-Savine) a été rattaché à la communauté de communes Ambert Livradois Forez mais cela ne change rien pour les usagers à part que le droit de prêt est maintenant gratuit pour tous !

L'association "les MHL" toujours là, est en train d'évoluer et continue avec tous ses bénévoles à développer les ateliers d'échange de savoir et les activités en direction de tous, ainsi que les remplacements de vos 2 médiathécaires, Isabelle Epardeau et Agnès Lassagne. Vous pouvez continuer d'adhérer à l'association et d'y proposer vos services.

Rappel des horaires d'ouverture :

mercredi de 9 h à 18 h 30

samedi de 9 h à 12 h 30.

Les mardis sont consacrés aux animations scolaires et les jeudis et vendredis, Isabelle travaille sur l'autre partie du réseau (à St-Amant-R.S.).

Au plaisir de vous accueillir dans ce lieu chaleureux !



Regard graphique sur le monde
Lancement de la # saison 4 #
Samedi 15 avril - 18 h -
Médiathèque St-Germain l'Herm



Venez découvrir la sélection des 10 titres
adultes et romans graphiques



Le poète
Gabriel Mwéné
Okoundji



GESTION FORET LIVRADOIS

Préserver, valoriser votre patrimoine

GESTION FORET LIVRADOIS (GFL) est une entreprise créée récemment et basée sur la commune de Saint Germain l'Herm. Suite à plusieurs expériences dans la filière Forêt/Bois, Gael DROUILLARD a fait le choix de reprendre progressivement l'activité de Monsieur Noël BRIVOIS Gestionnaire Forestier Indépendant.

Un gestionnaire forestier propose des services qui visent la préservation, la valorisation et la gestion en bon père de famille des patrimoines boisés.

Pour Gael DROUILLARD cela se traduit par un premier diagnostic gratuit et des propositions de gestion en accord avec les objectifs du propriétaire.

Les prestations proposées par GFL sont les suivantes :

ESTIMATION de propriété

VENTE DE BOIS pour le compte du propriétaire (sélection des bois, estimation précise du volume à vendre, recherche de la meilleure offre, suivi du chantier)

CONSEIL EN SYLVICULTURE (interventions visant l'amélioration de la rentabilité du patrimoine),

PLAN SIMPLE DE GESTION (document administratif)

PLANTATION (l'installation, le suivi, l'entretien)

Tous les devis sont gratuits, et chacune de ces prestations s'accompagnent automatiquement de conseils administratifs et d'une cartographie avec photos aériennes de la propriété.

CONTACT : *Gaël DROUILLARD, Lair, 63630 SAINT GERMAIN L'HERM -
06 41 94 25 95 conseil.gfl@gmail.com*

PROPOSITION D'ARTICLE POUR BULLETIN MUNICIPAL ou INTERCOMMUNAL
AGGLO PAYS ISSOIRE
CONTRAT TERRITORIAL DE L'EAU MERE ET DU RUISSEAU DES PARCELLES
AVRIL 2017

Le **Contrat Territorial** est un **service** de **protection** et de **valorisation** des **cours d'eau** et des **milieux aquatiques**, porté par AGGLO PAYS ISSOIRE (depuis le 1^{er} janvier 2017, maîtrise d'ouvrage) et par la **Communauté de Communes Ambert Livradois Forez** (maîtrise d'ouvrage déléguée).

Son territoire concerne les **bassins versants** de l'**Eau-Mère** (hors Ailloux) et du **Ruisseau des Parcelles**. Plusieurs actions ont été menées depuis sa signature en septembre 2014, comme par exemple : l'évaluation de l'état **écologique** des **rivières**, la **sensibilisation** des **scolaires**, des **usagers** et des **riverains**, ainsi que la conception d'un **guide du riverain**.

Dans un contexte de **réchauffement climatique**, une étude sur l'**adéquation besoin-ressource en eau** est menée sur le bassin versant de l'Eau-Mère. Elle montre un **équilibre fragile** entre ressource et besoins en eau, en année sèche. Cette étude devra ainsi être en mesure d'apporter les éléments nécessaires afin de **gérer** les **besoins** en **eau** et les **milieux aquatiques** dans un objectif de **satisfaction** et d'**équilibre** à long terme.

Par ailleurs, des **travaux** aux niveaux des rivières **Bordes**, **Astrou** et **Maillerie** ont été effectués à partir de l'automne 2016 jusqu'au printemps 2017 (environ 14 km de cours d'eau).

Afin de **sensibiliser** les riverains, de **préserver** et/ou **améliorer** l'état de certains tronçons de ces cours, diverses actions ont été effectuées par un groupement d'entreprise spécialisé :

- **Restauration** de la **végétation rivulaire** permettant de pérenniser l'ensemble de ses fonctions : maintien des berges, ombrages, épuration de l'eau, brise vent ... ;
- **Gestion sélective** des **embâcles** (accumulation de bois mort dans le lit mineur) afin d'améliorer l'écoulement de l'eau dans certaines zones à risque ;
- Mise en place de **clôtures** et d'**abreuvoirs** afin de **limiter** le **piétinement** des **berges** et les apports en éléments organiques dans le cours d'eau ;
- **Expérimentation** de techniques de gestion de la **renouée du japon** afin de lutter contre cette espèce exotique envahissante.



Les rivières du territoire étant privées, une **déclaration d'intérêt générale** ainsi qu'une large **concertation** ont dû être menées pour intervenir sur les parcelles riveraines des cours d'eau . Les documents relatifs DIG sont consultables sur le site internet de la CCPS (<http://www.cc-sauxillanges.fr>).

En 2017, prévisionnellement des **travaux** aux niveaux de la rivière **Eau-Mère** et du **Ruisseau de Pouchon/Valette** devraient débuter : aménagement de l'Eau-Mère au niveau du pont de Saint Rémy de Chagnat, restauration de la ripisylve, gestion sélective des embâcles dans les secteurs à risques,...

Les **zones humides** sont des **milieux fragiles** qu'il convient de mieux connaître afin de mieux les protéger : une étude devrait ainsi être lancée en 2017. En effet, les zones humides rendent de nombreux services à la société en participant à l'**amélioration** de la **qualité** de l'eau, à la **régulation** de l'**hydrologie** et en accueillant de **nombreuses espèces** animales et végétales.



Rappelons enfin, que ces travaux ne dispensent en aucune façon les **propriétaires riverains** des **droits et devoirs** qui leurs incombent. En effet, ces derniers sont tenus à un **entretien régulier** des cours d'eau afin de **contribuer** à leurs **bons états écologiques**. L'animateur et le technicien du Contrat Territorial se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions en tant qu'usagers et/ou riverain et vous conseiller pour intervenir sur les cours d'eau et les zones humides.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le Contrat Territorial de l'Eau-Mère et du Ruisseau des Parcelles basé dans le Service Environnement de l'AGGLO PAYS ISSOIRE
Tel : 04 73 55 22 90

Mail animateur : vincent.amaridon@capissoire.fr

Mail technicien rivière : aurelien.grandpierre@capissoire.fr

Vous pouvez visionner le **guide du riverain** en vous rendant sur le lien suivant :
<http://fr.calameo.com/read/004887790275500f065da>

ANNEE 2016



L'assemblée générale de l'association s'est tenue le samedi 11 mars devant un nombre d'adhérents important.

Président : Christian LOUISET

Vice-Président : Thierry BONIFACIE

Trésorier : Alain BONIN

Le renouvellement du bureau est prévu pour 2018.

Le prix des cartes membres de l'association a été fixé à 5 euros.

L'association a donné son accord à la commune de St Germain pour reprendre la gestion de la pêche à l'étang de Lallabert (carte de pêche 8 euros).

Diverses actions sont programmées pour l'année 2017 :

Balisage des parcours pédestres

Nettoyage des bords de route : samedi 8 avril

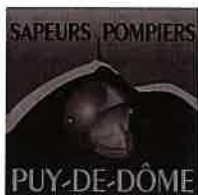
Nettoyage aux abords de la cascade : samedi 22 avril

Débroussaillage des chemins de randonnée : samedi 13 mai

Participation à l'organisation de La Balade du Journal La Montagne le dimanche 24 septembre.



Les objectifs de l'association sont de valoriser le patrimoine de la commune et d'entretenir le milieu naturel. Toutes les personnes qui sont sensibles à ces préoccupations peuvent nous rejoindre.



SAPEURS – POMPIERS

Interventions

Depuis le début de l'année 2017, du 1^{er} janvier au 30 mars 2017, le Centre de Secours a réalisé **46** interventions.

→ <u>Secours aux personnes</u> : 35	(76%)
→ <u>Incendies</u> : 9	(19%)
→ <u>Interventions diverses</u> : 3	(5%)

(Pour info, **205** interventions ont été effectuées au cours de l'année 2016.)

Formations

Les **nouvelles recrues** de l'année 2016 ont validé leur formation de *secours à personne*.

Les **sapeurs LETELLIER Elodie** et **GRANGE Gaétan** ont quant à eux réussi la *formation incendie et opérations diverses*.

Les **1^{ère} classes JOSSERAND Adrien**, **BENSSOUSEN Laurent** et **GENTET Marine** ont passé la formation *chef d'équipe* (et seront nommés Caporal prochainement) ainsi que la formation *secours routier* avec les **sapeurs COURTINE Clément** et **BEAUVIVRE Florian**.

Le **caporal NIERAT Quentin** est maintenant titulaire du permis poids-lourd et formé aux techniques d'utilisation des pompes incendies.

L'**ensemble du personnel** participe par ailleurs tout au long de l'année à des Formations de Maintien et de Perfectionnement des Acquis (FMPA) dans les diverses spécialités, tel que le secours à personne et l'incendie.

Incorporations

Cette année, le centre de secours accueille une nouvelle recrue, Maxime BEAUNE, pompier volontaire auparavant, il effectuera des remises à niveau de ses formations déjà acquises.

Amicale

Le concours de pétanque annuel se déroulera à l'ancienne caserne, le Samedi 08 juillet à 14H.

Un défilé pour la fête nationale aura lieu le vendredi 14 juillet à 11h30.

Photos ci-contre :

Les personnels volontaires ont participé à une manœuvre informant sur les phénomènes et accidents thermiques lors d'incendies.



LES AMIS DE LA BROCANTE

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 8 avril 2017 à la salle culturelle de la mairie.

A cette occasion, la Présidente a remercié tous les bénévoles qui oeuvrent aux deux manifestations principales organisées par l'association : la fête patronale et la brocante.

Après présentation du bilan moral et financier de l'année 2016, le bureau se compose de la façon suivante :

- Présidente : Evelyne Guilly
- Vice-Président : Gérard Briat
- Vice-Président : Martial Voisset
- Trésorière : Yolande Ahond
- Vice-Trésorier : Christian Beauvivre
- Secrétaire : Patricia Mongheal
- Secrétaire adjointe : Angélique Gras

Les thèmes de la fête patronale 2017 sont les supers héros et dessins animés.





ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ANIMATION DE LA CULTURE ET DES LOISIRS

2016/2017 L'ADACL évolue ! (ou une année de changements)

En septembre 2016, la Communauté de Communes prend directement en charge ALI, l'accueil de loisirs intercommunal. Ce sont ainsi trois dispositifs qui quittent l'ADACL : l'accueil de loisirs, le Pass'découverte et les temps d'activités périscolaires.

Cette perte d'activité invite l'ADACL à réfléchir à de nouveaux projets. En effet, afin de pouvoir poursuivre ses activités sur la commune de Saint Germain l'Herm (cantine, aide aux devoirs, garderie, ateliers pédagogiques, manifestations annuelles), l'ADACL doit se diversifier.

Lorsque Colette décide de fermer son Café-Restaurant, l'association se dit qu'elle doit agir pour ne pas laisser mourir le centre bourg. C'est alors que germe l'idée de racheter la licence de Colette permettant l'ouverture d'un café associatif qui serait un outil formidable pour l'ADACL afin de soutenir et de diffuser des actions en rapport avec ses objectifs. Un formidable élan mobilise une belle équipe de bénévoles pour les travaux nécessaires à l'ouverture des locaux au public.



C'est ainsi que le 14 juillet 2016, **le Colibri** ouvre ses portes. Les missions du Colibri sont claires. En tant que café associatif, le Colibri a pour vocation de proposer un lieu ouvert à tous et investi par tous, de permettre les échanges et le rassemblement, de renforcer le lien social, de maintenir et de soutenir les actions culturelles, de susciter les initiatives citoyennes sur le territoire, de concert avec les associations et les professionnels. Le Colibri propose par exemple des expositions et des concerts d'artistes locaux ou de passage sur notre territoire, en réseau avec les cafés associatifs voisins, des dégustations de plats confectionnés par les habitants, des soirées découvertes d'autres cultures avec des personnes venues d'ailleurs installées sur notre territoire (instant russe, soirée hollandaise...), des animations spécifiques pour les résidents de l'EHPAD et les bénéficiaires du portage de repas, des soirées 'partage et information' pour les associations et les bénévoles du territoire, des soirées familiales (karaoké, crêpes...), le dimanche matin des bénévoles (qui tiennent alors le café et peuvent proposer des animations).

Le Colibri ne perçoit aucun subside de la commune, les revenus générés par ses activités servent exclusivement à permettre au café associatif de proposer de nouvelles animations et à participer à la rémunération des salariés au prorata des heures travaillées.

L'ADACL, grâce au soutien de la commune de Saint Germain l'Herm, de la CAF, de l'Etat (DDCS), de la Région et du Département, poursuit ses activités:

Le Ludo'CLAS :

Les animateurs accompagnent une quarantaine d'enfants sur la pause méridienne. Et le soir après l'école, ils proposent à une vingtaine d'enfants un goûter et des petits jeux le temps de patienter jusqu'à l'arrivée des bus scolaires. De 17h à 19h, une vingtaine de primaires et collégiens bénéficient d'un accompagnement à la scolarité organisé par des bénévoles à forte disponibilité et des salariés : aide aux devoirs et ateliers pédagogiques sont proposés.

La Fête des Plantes Sauvages :

Cette manifestation autour des richesses naturelles de notre territoire remporte de plus en plus de succès et contribue à faire découvrir St-Germain l'Herm à un public de plus en plus fidèle et élargi.

Le Festival du Haut-Livradois :

En 2016 le festival a pris un autre visage, plus centré sur St-Germain. La salle polyvalente est métamorphosée sur 4 jours intenses en propositions artistiques. Durant les apéro-concerts, on peut se restaurer, découvrir gratuitement durant le « off » des expositions, des formats courts, l'art sous toute ses formes... avant d'assister au concert du soir.



Blackstone Orchestra

La programmation 2017 démarrée tardivement est en cours de réalisation. Retenez déjà votre soirée du mardi 25 juillet pour un bal en centre-bourg et celle du vendredi 28 juillet pour le concert du trio de Renaud Garcia-Fons, que nous sommes fiers d'accueillir chez nous.

Les prochains grands rendez-vous 2017:

11 et 12 juin: La Fête des Plantes Sauvages

Le 24 juin: La Fête de la Musique

Du 25 au 29 juillet: Les 40 ans du Festival du Haut-Livradois

Et le programme du Colibri sur l'ardoise du café associatif ou par mail si vous nous communiquez votre adresse !

***Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles sans qui nos projets ne pourraient exister et nous invitons tous ceux qui souhaiteraient s'investir à nous rejoindre !
(aide aux devoirs, manifestations, café associatif)***



L'ACCUEIL DE LOISIRS EST AUX COULEURS L'ÉTÉ



L'accueil de loisirs est ouvert pour les vacances d'été :
« Du **lundi 10 juillet au vendredi 1^{er} septembre 2017** ! »

Les animateurs accueillent vos enfants (de 4 à 16 ans), tous les jours (sauf les jours fériés et les week-ends) de 8H à 18H.



Au programme

- ☀ **Un séjour à la Mer**, pour les 12/16 ans, au camping, à Montblanc (34), du 10 au 13 juillet.



- ☀ **Un séjour « défis montagne »** pour les 8/12 ans au gîte des Pradeaux, du 24 au 28 juillet.



- ☀ Une après-midi VTT entre Ambert et Arlanc pour les 8/12 ans le 19 juillet
- ☀ Une **nuitée pour les 4/6 ans** à Saint Germain l'Herm, du 24 au 25 août
- ☀ Participation aux spectacles et animations tout l'été à **Mystères et Bulles de Mômes** (Secteur d'Arlanc)



- ☀ **Projet Cabane** et partenariat avec des intervenants de l'association « Sur les Pas de Gaspard » au cours du mois d'août.
- ☀ **Animations variées** tout l'été: baignades aux plans d'eau, sorties (Accrofun, escalade, Anatolia parc...) ateliers cuisines, activités nature, grands jeux, ludo'sports, animations culturelles...



→ Le programme des vacances sera distribué dans les cartables de vos enfants, envoyé par mail et disponible dans les commerces, médiathèques, mairies ... des communes du territoire et à l'office de tourisme.

Viens passer de supers vacances avec nous!!

Pour information :

Coefficient Familial	TARIFS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES				Hors ComCom	
	< 500 €	501 < 700 €	701 < 999 €	>1000 €	< 700 €	> 701 €
½ Journée	3€	4€	5€	6€	4.5€	6.5€
Journée	6€	7€	8€	9€	7.5€	9.5€
Forfait semaine	30€	35€	40€	45€	38.5€	48.5€

Moins 5% pour le 2^{ème} enfant

Moins 10% pour le 3^{ème} enfant

Suppléments (hors forfait semaine)

Atelier cuisine : 3€
Sortie : 3.5€
Nuitée : 5€

N'oubliez pas dès la rentrée scolaire



- **LES MERCREDIS** un transport aller et retour dans l'école de votre enfant est mis en place. Les programmes sont envoyés par mail et distribués à chaque enfant dans les écoles :

Horaires des navettes	Communes	Lieu	Midi	Soir
Circuit 1	BERTIGNAT	Ecole	12h	18h
	STARS	Ecole	12h45	17h30
Circuit 2	CONDAT	Ecole	11h30	18h
	ECHANDELYS	Ecole	11h35	17h55
	FOURNOLS	Ecole	12h	17h30
	STG	Ecole	12h35	18h30

Quotient familial	Tarifs
De 0 à 500	3€
De 501 à 700	4€
De 701 à 999	5€
>1000	6€
Extérieurs (-700€)	4.5€
Extérieurs (+701€)	6.5€

Les enfants sont accueillis aux :

- **Castors** à la maison de l'animation à Saint Germain l'Herm
- **Galipots**, place Jean-Antoine Pourtier à Saint-Amant-Roche-Savine

Les enfants du circuit 1, ne bénéficiant pas de restaurant scolaire dans leur école ont la possibilité de déjeuner au **collège de St-Amant-Roche-Savine** (les conditions sous en cours de détermination).

Les enfants du circuit 2, ne bénéficiant pas de restaurant scolaire dans leur école ont la possibilité de déjeuner au **collège de St Germain l'Herm** (inscription obligatoire 48H à l'avance).

CONTACTS :

Du lundi au vendredi (hors vacances scolaires) **de 9H à 17H.**

Téléphone : **06.45.54.86.82** ou au **04.73.72.12.55**

Mail : alsh.fournols@ambertlivradoisforez.fr



FNACA

Depuis les derniers articles parus, le « contact » est resté entre les membres adhérents de l'association FNACA, et nous avons débuté l'année 2017 par le traditionnel LOTO annuel qui s'est déroulé à la salle polyvalente le 5 février à 14 heures. Un léger fléchissement du nombre des participants a été enregistré pour des raisons diverses, et en particulier des absences pour cause de santé précaire de certains de nos adhérents. Les personnes présentes ont malgré tout pu apprécier le nombre et la qualité des lots mis en compétition.

Cette année, la commémoration traditionnelle du 19 mars 1962, fin des combats en Algérie a eu lieu à Condat les Montboissiers avec un rassemblement pour une messe à la mémoire de tous nos disparus et le traditionnel dépôt de gerbe au Monument aux Morts, suivi d'un recueillement sur la tombe de notre camarade Clément victime de cette guerre. Un pot de l'amitié offert par la municipalité et un repas pris en commun ont clôturé cette journée du souvenir.

En ce qui concerne la baisse inexorable de nos effectifs, nous avons déploré en 2016 les décès de nos amis Paul SAURET et Fernand BRUGERE de Chambon sur Dolore, Jean LIMAGNE de St Bonnet le Chastel, Marcel EYMARD de Fayet Ronaye, René CHASSAING de St Germain l'Herm et Alain FAURE de Fournols.

Cette année, c'est Julien GOURGOUILHON de St Bonnet le Chastel qui nous a quitté au mois de mars.

Nous adressons tous encore une fois au nom de notre association nos condoléances et l'assurance de notre amitié à leurs familles.

Enfin, en ce qui concerne notre banquet annuel, il aura bien lieu cette année le 3 juin 2017 à Chambon sur Dolore.

AMICALE ROUX DE BERNY

L'amicale est heureuse de vous annoncer :

- La fête de la Musique le 20 juin 2017
- Son Loto annuel le 5 novembre 2017

ASSOCIATION « LES PETITS POINTS »

"L'atelier "Les Petits Points" a repris son activité depuis le 11 septembre 2016. Le bureau a été réélu à l'unanimité, à savoir :

Marie-France FOURSIN Présidente, Colette DUMAS Secrétaire,

Marie-Pierre GOURGOUILHON Trésorière, Annick BONIN Adhérente,

Mathé BOURGADE Adhérente, Jeanine LAFONT Adhérente,

Véronique RAMEL Adhérente

Nous avons le plaisir d'accueillir, cette année, une nouvelle adhérente, Mathé BOURGADE qui a rejoint notre groupe en février. Nous lui souhaitons toutes la bienvenue.

La cotisation est toujours de 20 euros par personne et par an.

Cette année, les thèmes des ouvrages sont : La faune, la flore, les maisons et commerces de nos villages, les boîtes en tissus. Une exposition a eu lieu le 24 JUIN 2017, dans une salle de la mairie de St Germain l'Herm.

Que toutes les adeptes des aiguilles : patchwork, couture, tricot, broderie, etc... viennent nous rejoindre tous les mardis après-midi pour quelques heures de partage conviviale. (tél : Marie-France 06 47 08 76 32)

LA LYRE DU DOULON

L'assemblée générale de la Lyre a eu lieu le 9 juin 2017 à la mairie.

Bilan moral :

En 2016, les musiciens ont assuré :

- 7 cérémonies officielles (FNACA, 8 Mai à St Germain et au Vernet la Varenne, 14 Juillet, 11 Novembre à St Germain et Vernet la Varenne)
- 8 manifestations festives : fêtes patronales de St Germain, Ste Catherine, St Bonnet le Chastel, Aix la Fayette, Sauxillanges, St Genés la Tourette, fête du livre à Condat les Montboissier, Ste Barbe à St Germain

Effectif : 18 musiciens

Une faible participation est à noter lors des 15 répétitions assurées par Christian Beauvivre et un manque d'assiduité lors de certaines sorties.

Bilan financier : positif

Renouvellement du bureau :

Le président, Christian Beauvivre s'est retiré après plusieurs années de service au sein de la Lyre. Nous le remercions vivement de tout le travail accompli.

Par conséquent, un nouveau bureau a été mis en place :

Jean-Luc MONGHEAL, Président, Evelyne GUILLY, Vice-Présidente,

Emeline GRANGE, Secrétaire, Dominique RANGLARET, Trésorier.

Les membres : Christine Marteaux, Maxime Marteaux, Franck Guilly, Franck Josserand, Pascal Guilly, Patrice Roux.

C'était hier!

Origine : La Chamberte

La Chamberte, plaine découverte et aride au sommet de la forêt (1120 mètres, au-dessus du niveau de la mer) vient de *chant* et de *bert* (celtique montagne), chant de la montagne, parce qu'elle était consacrée aux chants et aux fêtes des druides. C'était là que le jour de la Saint-Jean, les Gaulois allumaient des feux de joie, en l'honneur de la fête du soleil, C'était là qu'ils se mettaient, au moyen de grands feux, en communication avec les Monts-Dore, le Puy de Dôme et une grande partie de l'Avernie. L'usage d'allumer ces feux à la Saint-Jean s'est encore conservé dans tout le pays, évidemment c'est une réminiscence des antiques croyances, de l'ancien culte gaulois. Les Celtes, comme presque tous les peuples ont, à leur origine, adoré le soleil.

Encore aujourd'hui, La Chamberte reste un lieu de fête puisque chaque année lors de la fête patronale, le feu d'artifice y est tiré.



"Les Trompettes du Carroussel"

EGLISE de SAINT-GERMAIN - Samedi 12 août - 20h.30



Dans le cadre du Festival "**Harmonies en Livradois**" cette formation se produira dans des musiques du XVIII^{ème} siècle. Violon, timbales et orgue accompagneront les six trompettes naturelles en interprétant des pièces notamment de J.F. Haendel, J. Clarke, H. Purcell,

D'un caractère tantôt festif et solennel lorsque les six trompettes l'orgue et les timbales unissent leurs sonorités puissantes et lumineuses, le concert sait trouver une intimité avec les pièces pour violon et orgue.

L'ensemble « Les Trompettes du Carroussel » est constitué de musiciens professionnels, enseignants ou trompettistes d'orchestre (Musique Principale de l'Armée de Terre, Musique de la Préfecture de Police de Paris). Ils se sont produits de nombreuses fois à Paris et en province et ont pour but de faire redécouvrir cet instrument "*royal et divin*" qu'est la trompette naturelle. Un instrument sans coulisse ni pistons, au timbre éclatant, qui a "*... chanté les batailles, le début et la fin des tournois et des guerres; Il a exprimé la liesse, la gloire du Seigneur, ...il glace le sang dans les marches funèbres ou lorsqu'il sonne l'arrivée du jugement dernier. ...*"

CONTACTS UTILES

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Services

Mairie : 04 73 72 00 56 - fax : 04 73 72 06 16

Email : st-germain-lherm.mairie@wanadoo.fr – site internet : saintgermainlherm.com

Horaires publics : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 + mercredi et jeudi de 14 h à 17 h.

Médiathèque : 04 73 72 09 44 - e-mail : culture.mhl@gmail.com – site internet : <http://asso.mhl.over-blog.org>

ADACL : 04 73 72 06 60 - email : adacl.pij@wanadoo.fr

Office de tourisme : 04 73 72 05 95 - email : ot.hautlivradois@wanadoo.fr

Collège Gaspard des Montagnes : 04 73 72 00 10 - fax : 04 73 72 01 54

École primaire St-Germain l'Herm : 04 73 72 00 53

Maison de retraite : 04 73 72 00 26 - fax : 04 73 72 02 69

Gendarmerie : 04 73 72 00 02

Médecin : Dr. Hoenner : 04 73 72 00 12

Infirmières : Mme Lemonnier : 04 73 72 05 55 Mmes Desgeorges-Parra : 04 73 72 01 30

Pharmacie : Mme K. Beauvivre : 04 73 72 00 30 – fax : 04 73 72 03 54

Ambulance : Grange : 04 73 72 02 95 - fax : 04 73 72 03 54

Notaires : Maître Mangon et Maître Renard : 04 73 72 00 51 - fax : 04 73 72 04 93

Déchetterie : 04 73 72 09 14 - **Équipement (Voirie Conseil Général)** : 04 73 72 04 64

ADMR : 06 71 30 76 77

La Poste : 04 73 72 01 10

Communauté de communes Ambert Livradois Forez : 04 73 72 71 40

Commerces

Pizza Party : 07 87 57 96 82

Hôtel, Bar : Hôtel de France : 04 73 72 00 27 - fax : 04 73 72 02 33

Restaurant, Bar : Le pré fleuri : 04 73 72 01 43

Café associatif : Le Colibri : 04.73.72.06.60

Table et chambres d'hôtes : La fontaine des Thiolles : 04 73 72 09 36 – email : lesthiolles@wanadoo.fr
Mme Koolmoes – Le Favet : 04.73.72.06.39

Camping : « Le Sauzet » : 04 73 72 01 75 – email : info@lesauzet.nl – Internet : www.lesauzet.eu

Camping St-Eloy : 04 73 72 05 13

Épiceries : Petit Casino : 04 73 72 01 21 Vival : 04 73 72 01 39

Boulangerie : Mercier : 04 73 72 00 92 **Boucherie** : Ch. Perrin : 04 73 72 03 24

Presse, tabac, cadeaux : N.Lassale : 04.73.72.18.61

Chantal Coiffure : 04.73.72.48.71

Essence, Garage : B.De Cecco : 04 73 72 00 49 - fax : 04 73 72 02 53

Garage-Auto moussé-Taxi : R. Grange : 04 73 72 02 95

Taxi : Nathalie Moreau : 06 75 12 07 75 ou 04 73 54 90 61 email : nathalie.moreau63@laposte.net

Crédit agricole : 04 73 72 02 98

Atelier de Claude (dentelle, broderie, patchwork main ou machine) : Gaïme.C 04.73.72.82.27

Artisans

Exploitant forestier : Ahond B : 04 73 72 06 33

Scierie : Ducros JL : 04 73 72 00 11 - fax : 04 73 72 05 56

Menuiserie : Hobeniche D : 04 73 72 01 95 Sarl Dionnet et Fils : 04 73 72 04 75 ou 04 73 72 03 94

Gestion Forêt Livradois : Gaël DROUILLARD : 06.41.94.25.95

Électricien : Oléon JP : 04 73 96 10 08

Travaux forestiers, élagage paysager : Yannick Laverroux : 06 73 88 69 65

Télécom-Informatique-Electricité : Gazeaux : 04.73.72.01.71 ou 06.63.22.31.71

Forgeron-Coutelier : Philippe Lemonnier : 06.29.17.47.33

Plâtrier-peintre : Gras Jacques : 04.73.72.05.44

Marquage-Découpage-Création : Auvergne Laser 63 : 04.73.72.09.11